

N° 12

Séance du 13 septembre 2022

OBJET :

**RAPPORT
SUR LE PRIX
ET LA QUALITÉ
DU SERVICE
ASSAINISSEMENT
POUR 2021**

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 06 septembre 2022 s'est réuni à Montbrison à 19h30 le mardi 13 septembre 2022, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Présents : Marc ARCHER, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Christine BERTIN, Georges BONCOMPAIN, Roland BONNEFOI, Roland BOST, Hervé BRU, Annick BRUNEL, Christiane BRUN-JARRY, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Jean-Baptiste CHOSSY, Evelyne CHOUVIER, Simone CHRISTIN-LAFOND, Bernard COTTIER, Patrice COUCHAUD, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Bertrand DAVAL, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Julien DEGOUT, Jean Maxence DEMONCHY, Géraldine DERGELET, Serge DERORY, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Pierre DREVET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUFIX, Yves DUPORT, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Colette FERRAND, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, André GACHET, Marie-Thérèse GAGNAIRE, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Flora GAUTIER, André GAY, Sylvie GENE BRIER, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Thierry GOUBY, Valéry GOUTTEFARDE, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Dominique GUILLIN, Alféo GUIOTTO, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Jean-René JOANDEL, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Alain LIMOUSIN, Yves MARTIN, Christelle MASSON, Rachel MEUNIER-FAVIER, Mickaël MIOMANDRE, Thierry MISSONNIER, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Nicole PINEY, Christophe POCHON, Frédéric PUGNET, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, David SARRY, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Georges THOMAS, Gilles THOMAS, Pierre VERDIER, Gérard VERNET, Stéphane VILLARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20220913-20220913_CC_D12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2022

Affichage : 23/09/2022



Absents remplacés : Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Michel JASLEIRE par Delphine IMBERT, Jean-Philippe MONTAGNE par Sylvain BROSSETTE, Monique REY par Agnès GUITAY, Michel ROBIN par Jocelyne BARRIER, Jean-Paul TISSOT par Sylvie CHEVAILLIER, Yannick TOURAND par Vivien BROUILLAT

Pouvoirs : René AVRIL à Eric LARDON, Jean-Yves BONNEFOY à Jean-Paul FORESTIER, Stéphanie BOUCHARD à David BUISSON, Jean-Pierre BRAT à Hervé BRU, Christophe BRETTON à Thierry GOUBY, Pierre CONTRINO à Christiane BAYET, Béatrice DAUPHIN à Pascale PELOUX, Christophe DESTRAS à Abderrahim BENTAYEB, Jean-Marc DUMAS à Bertrand DAVAL, René FRANÇON à Alain LAURENDON, Jean-Claude GARDE à Serge DERORY, Martine GRIVILLERS à Cindy GIARDINA, Olivier JOLY à Christophe BAZILE, Gilbert LORENZI à Jean-Baptiste CHOSSY, Cécile MARRIETTE à Gérard VERNET, François MATHEVET à Yves MARTIN, Frédéric MILLET

à Frédéric PUGNET, Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET, Marie-Gabrielle PFISTER à Patrick ROMESTAING, Ghyslaine POYET à Nathalie LE GALL, Pascal ROCHE à David SARRY, Carole TAVITIAN à Flora GAUTIER

Absents excusés : Sylvie BONNET, Christophe DESTRAS, Martine MATRAT, Gérard PEYCELON, Bernard TRANCHANT

Secrétaire de séance : François FORCHEZ

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	101
Nombre de membres suppléés	7
Nombre de pouvoirs :	22
Nombre de membres absents non représentés :	5
Nombre de votants :	123

Vu les articles L 2224-5 et D 224-1 à 2224-5 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Loire Forez agglomération et sa compétence en matière d'assainissement,

Considérant que dans le cadre de la compétence assainissement et du suivi annuel d'exploitation, il y a lieu de réaliser un rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) de l'assainissement pour l'année 2021 (assainissement collectif et non collectif),

Ce RPQS permet de faire une synthèse de l'année écoulée afin de mieux connaître les données de l'ensemble du patrimoine de l'assainissement. Il traite des données techniques (linéaires de réseaux, stations, traitement, etc...) mais également de données financières.

La commission consultative des services publics locaux a pris acte de ce rapport annuel lors de sa réunion du 30 août 2022.

- Assainissement collectif :

Sur l'ensemble du territoire de Loire Forez, le réseau d'assainissement représente environ 2 500 kilomètres (unitaire, séparatif et eaux pluviales) et dessert environ 46 000 branchements (données mises à jour suite aux repérages de l'étude diagnostique en cours)

Pour l'épuration, Loire Forez dispose de 161 unités de traitement des eaux usées. 3 communes sont traitées hors du territoire communautaire (Boisset-lès-Montrond, Bonson et Saint-Just Saint-Rambert).

Le tarif payé par chaque usager du service est de :

- part fixe : 40 € HT
- part variable : 1,80 € HT/m³

Certaines communes n'ont pas encore ces tarifs car elles sont toujours en période de lissage et atteindront ce tarif en 2022

En 2021, l'investissement s'est poursuivi avec plus de 5 millions d'euros de travaux en plus de l'investissement sur le secteur de Boën avec la station d'épuration de plus 4.7 millions d'euros

Au niveau de l'exploitation, le service poursuit ses opérations de maintenance régulière sur les 130 postes de relevage et sur les 161 stations. Ce secteur d'activité est un élément important de la qualité du service et permet d'avoir une réactivité en cas d'urgence.

L'activité du service concerne aussi bien les contrôles de conformité électrique que l'entretien d'espaces verts et de nombreux bilans 24h afin de contrôler la qualité des eaux brutes et des eaux traitées sur les stations d'épuration.

Autres chiffres clés :

Plus de 1000 industriels identifiés avec rejets à contrôler (54 autorisations de rejet à jour sont en place sur le territoire).

- 763 Interventions réseaux (bouchage, casse réseau, odeurs, dératisation, suivi travaux branchement)
- 1597 autorisations d'urbanisme traitées
- 455 demandes de branchement
- 197 bilans 24h dont 0 non-conformités
- 56 bassins de rétention d'eaux pluviales

3,4 kilomètres de réseaux renouvelés et/ou créés en 2021

D'un point de vue financier :

- Recettes de fonctionnement : 13 363 430 € HT
- Dépenses de fonctionnement : 12 218 767 € HT
- Recettes d'investissement : 21 757 315 € HT
- Dépenses d'investissement : 24 892 287 € HT

L'encours de la dette au 31 décembre 2021 s'élève à 37 006 048 € HT.

- Assainissement non collectif :

Le territoire de Loire Forez agglomération compte environ 9 500 installations autonomes. L'objectif du service public d'assainissement non collectif (SPANC) est de protéger et préserver notre environnement, les cours d'eau et les ressources en eau potable.

Il a pour mission de vérifier la conformité et le bon fonctionnement de l'ouvrage et détecter des pollutions éventuelles (pollution en milieu naturel ou problème de salubrité publique), de communiquer auprès des administrés lors des contrôles et d'apporter une aide et une expertise technique sur l'ensemble du territoire.

Au niveau des redevances assainissement non collectif, les montants restent inchangés pour l'année 2021.

826 dossiers ont été instruits en 2021, avec ou sans permis, répartis de la façon suivante :

- 303 contrôles de fonctionnement
- 238 contrôles pour ventes
- 160 Contrôles de Conception et d'Implantation
- 125 Contrôles de Réalisation

150 demandes d'urbanisme

- 16 demandes préalables
- 112 permis de construire
- 21 certificats d'urbanisme
- 1 permis d'aménager

Il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir prendre acte du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif et non collectif 2021.

Après avoir délibéré par 123 voix pour, le conseil communautaire :

- prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif et non collectif 2021.

Fait et délibéré, à Montbrison, le 13 septembre 2022.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Le secrétaire de séance
François FORCHEZ

Le Président
Christophe BAZILE